

PETITE HISTOIRE DU CENTRE DE VOILE A TRAVERS QUELQUES ARTICLES DE PRESSE

« Navisport Bretagne-Nord » M. G. Le Druillennec élu président

Une quarantaine de personnes a participé samedi, au centre Dunant, à 18 h, à la réunion constitutive de l'association « Navisport Bretagne-Nord » (voile pour valides et handicapés).

L'association « Navisport Bretagne-Nord » a pour objet de favoriser la réadaptation et l'intégration sociale, par la pratique des sports nautiques, des personnes handicapées, de mener toutes études techniques sur les aménagements nécessaires à cette pratique et de contribuer au développement des sports nautiques pour tous.

On notait notamment la présence de MM. Daniel Mondehard et Graff, respectivement, président et administrateur de « Navisport National ».

M. Gilles Le Druillennec, handicapé lui-même, et promoteur de cette création, a mené avec maestria les débats. S'adressant à l'auditoire, il a tout d'abord rappelé que c'était grâce à M. Sorel qu'il avait pu réaliser son rêve : embarquer sur un bateau à voile, activité qu'il poursuit depuis plusieurs années, à la satisfaction de tous les moniteurs et qui a été déterminante dans le cadre de sa réinsertion.

Une convention établie entre l'association et le CN du Trieux permettra aux stagiaires de naviguer sur la flotte de ce centre nautique.

Six « Navisports » en France Deux autres en gestation

M. Mondehard, président national, lui aussi handicapé, a dressé ensuite l'historique de l'association créée en 1977, par Alain Le Floch, qui compte aujourd'hui six associations identiques à celle de Bretagne-Nord, chacune d'en-

tre elles assurant sa propre gestion.

Depuis 1981, a-t-il déclaré, « nous avons pu sortir 1.600 personnes moitié valides, moitié handicapés sensoriels, moteur et mentaux. Nous cherchons à embarquer tous les types de handicapés ».

M. Mondehard a souligné que l'intégration entre valides et handicapés se faisait rapidement avec les écoles de voiles et au niveau de structures, il a souhaité que les bateaux soient des bateaux-écoles.

Le président a indiqué que des handicapés avaient été engagés dans des compétitions nationales (lui-même a participé l'an dernier au tour de France à la voile) et qu'une participation à la Transatlantique était envisagée.

M. Le Meur a ensuite présenté le CN du Trieux, créé en 1982, et qui bénéficie aujourd'hui du soutien ferme de la municipalité et du Temps Libre-Jeunesse et Sport.

Le bureau

Les membres fondateurs de l'association « Navisport Bretagne-Nord » sont M. Gilles Le Druillennec et MM. Etienne Devred, Philippe Cleuziat et Benoît Le Meur, trois moniteurs du CNT.

Le conseil d'administration comprend 12 membres. Outre les quatre membres fondateurs, il s'agit de Mme Evelyne Le Nost, MM. Olivier Guézou, Jean-François Guillermin, M. et Mme Jean Le Druillennec, Jean Le Meur, Philippe Raffleau et Alain Rosec.

Quant au bureau, il a la composition suivante : président, M. Gilles Le Druillennec; vice-présidents, MM. Jean Le Meur et Olivier Guézou; secrétaire, Mme Evelyne Le Nost; secrétaire-adjointe, Mme Madeleine Le Druillennec; trésorier, M. Jean Le Druillennec; trésorier-adjoint, M. Alain Rosec.

M. Gilles Le Druillennec sera invité au conseil d'administration national.

En projet, il y a la construction d'un catamaran, spécialement conçu par M. Le Vot et qui serait mis à la disposition des handicapés.

En juillet ou août, le bateau de Gilles Cahinet séjournera peut-être dans l'estuaire du Trieux.



• Une quarantaine de personnes ont participé samedi à l'assemblée générale constitutive de l'association Navisports Bretagne-Nord, dont le but est l'intégration des handicapés par le sport nautique.

LE TELEGRAMME LE 7 MAI 1985

En 1985, Barrez la Différence s'appelle encore « Navisport Bretagne Nord »

Le Rotary-club offre 10.000 F aux handicapés de Navisport-Bretagne



PAIMPOL. — Un public nombreux dans la salle du restaurant scolaire de l'EMA du Trieux, mercredi soir, à l'occasion de la remise d'un chèque de 10.000 F au président de l'association Navisport-Bretagne-Nord.

Mercredi, à 19 h 30, salle du restaurant scolaire de l'EMA du Trieux, le Dr Jaymes, président du Rotary-club de Paimpol, a remis, au nom de l'association, un chèque de 10.000 F à M. Gilles Le Druilennac, président de l'association Navisport-Bretagne-Nord, représentant le montant de l'achat d'une « caravelle », d'un moteur et d'accessoires nautiques; un bateau sur lequel des handicapés pourront s'initier à la voile.

Le Dr Jaymes, devant un public nombreux, composé essentiellement de Rotariens, a retracé à

cette occasion l'histoire et le fonctionnement de ce club international, créé en 1905 à Chicago et qui compte aujourd'hui, de par le monde, environ un million d'adhérents.

On compte 30.000 rotariens en France pour 850 clubs. Celui de Paimpol compte 27 membres. Dans ces clubs, prédomine l'idéal de « servir ». Les rotariens participent à des actions généreuses sur le plan mondial mais aussi sur les plans locaux et ce n'est pas la première fois que le club local s'illustre ainsi généreusement.

L'initiative prise par le Rotary-club a été droit au cœur du président Gilles Le Druilennac qui a rappelé ensuite les objectifs de l'association qu'il préside: permettre à des handicapés de participer à des activités nautiques.

Déjà, au cours de l'année, grâce à Navisport-Bretagne-Nord, plusieurs handicapés ont pu naviguer dans l'estuaire du Trieux. Le don fait mercredi permettra sans nul doute de contribuer encore au développement de l'association.



PAIMPOL. — Les rotariens près de la caravelle sur laquelle les handicapés pourront s'initier à la voile.

LE TELEGRAMME

19. Decembre 1986

Navisport

Une croisière à Binic.

« Navisport Bretagne Nord » a le vent en poupe. Après avoir organisé différents stages « Caravelle sur le Trieux », l'association propose jusqu'à fin juillet à un groupe d'handicapés des sorties vers Bréhat et des petites croisières sur le « Phydrak », un superbe voilier de 9,20 m spécialement aménagé.

Vendredi l'équipage, skipité par le président Gilles Le Drullennec, se préparait au port de Lézardrieux pour une croisière de deux jours en direction de Binic.

Amarinés par quelques balades autour de l'île aux rochers roses les quatre handicapés attendaient avec impatience cette nouvelle aventure et espéraient bien « toucher » un bon petit vent pour connaître de nouvelles sensations.

Valérie, originaire de Tours, qui découvre la voile, n'est pas la moins enthousiaste : « au début on a tous fait connaissance avec le mal de mer mais maintenant ça va. J'ai



appris à barrer avec les pieds et je trouve cette expérience fantastique. La vie à bord nous apporte beaucoup. Chacun a une tâche précise à effectuer et il n'est pas question de tirer au flanc. Quand

quelqu'un a un peu tendance à se laisser aller il est tout de suite rappelé à l'ordre. »

A n'en pas douter les stagiaires ne manqueront pas de bons souvenirs pour meubler les longues soirées d'hiver.

LA PRESSE D'ARMOR

1. AOUT 1987

1987 : La Presse d'Armor met en avant les premières croisières adaptées sur « le Phydrak »

La course de l'EDHEC

Un défi sportif et humain

Ouvrir les sports et la vie de tous les jours aux handicapés ; tel est le défi lancé par des étudiants de l'école d'éducateurs spécialisés et d'assistants sociaux de Brest. Leur objectif : intégrer ceux que l'on considère comme des gens différents, mais qui sont des êtres humains avant d'être handicapés. En prouvant que même privé de ses jambes, on peut concourir dans une compétition de voile.

Ce n'était qu'un projet en novembre 1990. Il est devenu réalité en mai 1991. Six étudiants de l'institut du travail des éducateurs spécialisés et du travail social ont entraîné et intégré deux handicapés dans la compétition de voile de l'EDHEC : Gilles Le Drulenc, hémiplegique et formateur en voile, et Patrick Renévoit, infirme moteur cérébral. Comme le précise Sophie Guyvarc'h, skipper du bateau : « Nous voulions avant tout mettre à profit notre formation, et montrer que le créneau de la voile est à exploiter avec des handicapés moteurs, physiques, ou sociaux. Montrer aux valides que c'est possible, et aux invalides qu'ils sont capables de gagner, d'entrer dans l'esprit de la compétition ». Prouver aux handicapés qu'ils peuvent surmonter n'importe quoi, avec parfois plus de courage que les autres concurrents. Il ne s'agit pas ici de lutter contre l'exclusion, mais, au contraire, de prouver que la vie ne s'ar-

rête pas avec un handicap. Encouragé par l'équipage, Patrick Renévoit s'est découvert une passion pour la voile : « Je ne pensais pas réussir. J'ai découvert la voile, la compétition, et une autre forme de vie sociale avec une bonne équipe ». Un concurrent pas comme les autres : invalide de ses jambes et novice en matière de voile, Patrick Renévoit a donné une grande leçon de courage aux autres équipages. Par force sept, en pleine tempête, il n'a jamais abandonné et a prouvé que le handicap n'est pas forcément dans les jambes. Dans les moments les plus durs à surmonter, l'exemple de Patrick a montré que la différence est surtout dans le regard des autres.

Un équipement adapté

Le bateau, un monocoque de 11 mètres, a été loué dès janvier au Croesty, dans le Golfe du Morbihan, grâce à un organisme de crédit de Brest. Ce sponsoring de 70.000 F a permis de financer la location du matériel, les inscriptions pour la course, ainsi que toute la nourriture du programme complet. Le bateau a été choisi en collaboration avec les handicapés pour sa simplicité de manœuvre. Le cockpit a été aménagé pour faciliter les déplacements de Patrick Renévoit à bord. Après un bref temps consacré à la théorie, les

huit navigateurs ont affronté les entraînements d'hiver à la Trinité, véritables régates de marins avertis. Là encore, il s'agit d'un choix. « Notre but n'était pas de préparer une croisière, mais une compétition. Cet entraînement intensif s'est avéré la meilleure solution, même pour des novices. Nous étions en situation réelle et cela a activé l'intégration des handicapés dans la course », commente Sophie Guyvarc'h.

Un parrain de taille

Le parrain du projet était José Gonçalves, devenu paraplégique à la suite d'un accident de voiture. Adeptes du deltaplane et du parachutisme, il a participé deux fois à des transats 6.50 en solitaire et repart cette année de Douarnenez vers les Antilles. Auteur de "Plus fort la vie", il a transmis à Patrick son dynamisme, son expérience et sa volonté de gagner. Un dialogue qui a permis au jeune handicapé de découvrir son corps, ses capacités inexploitées jusqu'alors. Une rencontre importante dans la vie de Patrick qui compte suivre les exploits du "parrain" pour se motiver, pour apprendre à aller toujours plus loin, pour accepter une petite différence et se placer à un niveau d'égalité par rapport aux valides. Patrick Renévoit reconnaît être un "casse-cou" et le projet de participer au tour du Finistère à la voile en 1992 et de suivre des cours de parapente.

Objectif atteint pour les éducateurs. Par leur volonté et leur persévérance, ils ont donné l'image d'un équipage plus que sérieux. Sur 101 concurrents, il se sont placés dans les cinquante premiers. Un exemple pour les autres, une rampe de lancement pour l'avenir du jeune handicapé. Expérience pour les uns, épreuve pour les autres, l'initiative des éducateurs a été largement approuvée par le public et les concurrents de l'EDHEC. Les équipiers ont reconnu être arrivés « à un point où il n'y avait plus sur le bateau ni valides, ni invalides, mais de simples marins ». Le droit à la différence a été reconnu, puisque les handicaps des uns sont devenus sujets de blagues pour les autres. ■

Aude Le Coustumer

Sophie Guyvarc'h, Gilles Le Drulenc, Patrick Renévoit (photo Gwénaél Saliou).



« Barrez la différence » Handicapés et valides hissent ensemble les voiles

Ouvrir la pratique de la voile aux personnes handicapées et, par ce biais, leur permettre d'établir avec des personnes non-handicapées, des rapports non plus basés sur des considérations sociales mais sur les qualités intrinsèques de chaque individu, c'est l'objectif que s'est fixé le centre de voile « Barrez la différence ».

Gilles Le Drullane-Legendre, directeur et moniteur du centre de voile, lui-même handicapé, a commencé la voile tout jeune. Il a été moniteur au centre nautique du Trieux et formateur de la fédération française de voile.

« Le loisir sportif est un lieu de découverte des capacités techniques et mentales », explique-t-il. « La voile fait balancer nos classifications sociales. L'incapacité physique qui engluait la complaisance de l'individu s'est trouvée relativisée car en mer, les possibilités motrices ou le statut social ne comptent pas quand il s'agit de percevoir d'où vient le vent. Cette déstabilisation permise par le loisir marin facilite alors l'échange, la rencontre et la redéfinition des capacités de chacun en dehors de toute classification sociale ».

Équipage combiné

C'est sur cette base que se crée l'équipage combiné, composé de personnes handicapées et valides. « Notre défi éthique et social est de créer une dynamique à partir des différences entre les individus, par la pratique de la voile en équipage combiné qui met en évidence les compétences et leurs nécessaires combinaisons. L'équipage



La Mouette Risueuse a amarré nombre de passagers depuis le début août.

combiné dessine l'ébauche d'une tolérance sociale dictée par une véritable reconnaissance de l'individu en tant que tel ».

Le voilier de « tout le monde »

Ce projet, Gilles Le Drullane l'a concrétisé en 1985 d'abord, par la fondation de la section « Bretagne Nord » de Navisport, première association faisant naviguer des handicapés. Un projet de construction d'un voilier spécifique de 12 mètres n'a pas pu aboutir, parce que trop coûteux. Et il a préféré s'orienter vers une structure associative plus légère et plus souple, autonome, pour sa région du Trégor-Golfe. C'est ainsi qu'est né, en décembre 1994, le centre de voile « Barrez la différence ».

Au lieu de faire construire un

prototype, l'association a choisi d'acquiescer un voilier de série de 6,50 mètres, qui a été transformé en fonction des besoins. « La Mouette risueuse » possède ainsi un vaste cockpit qui permet à 5 personnes de naviguer autour de l'archipel de Bréhat (entre Paimon et Binic). Déplacement des commandes du moteur et centralisation, toutes les commandes de manœuvre du voilier et autre aménagements permettent l'utilisation du bateau par une personne handicapée physique ainsi qu'une activité de voile école.

Former à l'autonomie

Car la volonté de l'association est d'ouvrir une formation spécifique « chef de bord en voile adaptée » à tous publics, éducateurs de centres spécialisés

comme personnes handicapées qui souhaiteraient pratiquer ensuite l'activité de manière indépendante, à bord de leur propre bateau. « Le centre de voile renforce ainsi non idéologie d'insertion sportive ».

Ouvert toute l'année, il propose son activité à tous les touristes des Côtes-d'Armor ainsi qu'aux différentes structures accueillant des personnes handicapées dans le département.

Dans l'avenir, il sollicitera auprès des municipalités concernées, des aménagements pour rendre accessibles différents points de la côte du Trégor-Golfe et élargir ainsi les possibilités de pratique de la voile adaptée.

Pour tous renseignements, on peut joindre le centre de voile au 86.70.24.89.

1995 : Article du Télégramme

(depuis 1993, Navisport Bretagne Nord a cédé la place à « Barrez la Différence »)

Grâce à 500 entreprises des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine « La mouette rieuse » continue de faire naviguer la différence

« La mouette rieuse », voilier de l'association « Barrez la différence », a commencé sa saison 96 dès le mois de janvier par des sorties de découverte de l'archipel de Bréhat. Plusieurs groupes naviguent régulièrement, comme « la Fraternité des malades » de Ploumagoar ou comme ce couple qui suit une formation de chef de bord. D'autres viennent occasionnellement ou projettent de venir passer le mois d'août pour découvrir la côte Trégor-Goëlo au départ de Paimpol.

Deux formations d'accompagnateurs de personnes handicapées se sont ouvertes cette saison dans le cadre de la formation continue. Des éducateurs de « la Fraternité des malades » et de « l'APAJH », passionnés de voile et désireux d'en savoir plus, pour permettre de mieux appréhender la participation des personnes handicapées à la voile, ont choisi de se former sur « La mouette rieuse » de Mars à Octobre 96.

Un outil adapté : « La mouette rieuse » ; un contenu spécifique pour former les équipages combinés à la voile adaptée, mis en place par Gilles Le Drullennec-Legendre, lui-même handicapé, directeur de l'association et moniteur-formateur de voile depuis plus de 15 ans.

Un programme actif qui mêle un apprentissage spécifique de la voile adaptée aux possibilités des personnes handicapées. Cette formation est un temps de réflexion sur la place de l'accompagnateur dans le choix et la pratique d'une activité de loisirs désirée par une personne handicapée.

C'est aussi une réflexion sur la possibilité et l'adaptation du projet personnel des personnes vivant dans des structures, aux contraintes collectives. « Barrez la différence » souhaite faire valoir l'ouverture des activités de loisirs et l'intégration individuelle des personnes « différentes » aux loisirs de tous.

Soutien des entreprises

Cet envoi dont elle est si fière aujourd'hui, l'association « Barrez la différence » ne le doit qu'au soutien et à la confiance de toutes ces personnes qui aux mois de novembre, décembre 95 et janvier 96 ont accueilli, écouté et soutenu le projet.

A la saison 95, « La mouette rieuse » parée de ses nouvelles plumes, ne sortait qu'au mois d'août du chantier naval



qui avait assuré ses aménagements pour une meilleure accessibilité. La saison 95 étant réduite, elle ne pouvait faire suffisamment de rentrées pour assurer les charges annuelles de l'association. Sans l'aide de ces entreprises et de ces particuliers, l'association était vouée à la fermeture.

Elle doit son maintien à plus de 500 entreprises commerciales et artisanales de Rennes, Paimpol, St Brieuc, Guingamp, Lannion, Lanvollon, Lamballe, Guichen, Cesson Sévigné, Pors-Even, Ploufragan, Bruz, St Jacques de la Lande, Ploubazianec, Goudelin, Pont-Réan, Chatelaudren, Bégard, Perros Guirec et Chartres de Bretagne ; ainsi qu'à ses 50 particuliers des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine qui, en achetant la carte de soutien entre 10 et 1.000 F, selon leurs souhaits ou leurs possibilités, ont permis de rassembler 28.900 F !

Ils ont ainsi protégé, épaulé et conforté le projet de faire naviguer la différence sur « La mouette rieuse ».

Infos pratiques

Les activités à bord de « La mouette rieuse » sont ouvertes tout l'été sur le site de l'EMA à Paimpol, au bord du Trieux..

Une séance en demi-journée : 150 F, individuel ; famille, 150 F pour les parents et 50 F par enfant.

Tarif groupe : 500 F pour 5 personnes maximum.

Pour la séance à la journée : mêmes tarifs x 2.

♦ Tarif fidélité :

Réduction de 5 % à partir de 5 séances ; 10 % pour 10 séances ; 15 % pour 15 séances ; 25 % pour 20 séances ; 35 % pour 25 séances ; 40 % pour 30 séances.

Chaque séance comprend en plus une assurance de 10 %. Une séance dure trois heures. Par journée, six heures de navigation.

♦ Renseignements :

Centre de voile « Barrez la différence », Saint-Laurent, en Goudelin, 96.70.24.99.



A Propos de ...

Barrez la différence

un projet d'intégration associatif et professionnel

Partir du handicap, de ses valeurs et de ses manques et adapter un voilier pour qu'il puisse recevoir tous les publics : jeunes, sportifs, familiaux ou retraités et leur faire découvrir les possibilités de la voile adaptée au sein d'un "équipage combiné", tel est le projet de "Barrez la Différence", de son voilier "la Mouette Rieuse" et de son skipper Gilles le Druillennec-Legendre.

L "équipage combiné" et la voile adaptée sur la "Mouette Rieuse"

On l'a vu Florence Arthaud a devancé ses collègues masculins dans la traversée de l'Atlantique en solitaire, Denis Hugues ou José Concalvez tous les deux paraplégiques, ont laissé derrière eux de nombreux concurrents en pleine possession de leurs corps dans la mini transat en solitaire. Ces réussites rappellent que ce n'est pas forcément le "premier de la classe" ou la "forte tête" qui ont le nez assez fin pour découvrir d'où vient le vent et lancer, au bon moment, le bateau dans la bonne direction. La voile ne tient pas compte des places socialement prédéterminées, elle laisse une chance à chacun pour redéfinir et montrer ses capacités.

Un voilier adapté met à la disposition d'une personne handicapée un outil de travail performant qui pallie à son handicap. La recherche et la mise en place d'aménagements spécifiques permettent de le manoeuvrer à partir d'un même endroit. Ceci n'est pas une innovation mais simplement l'application de moyens réservés aux courses en solitaire. Ces aménagements sont ici plus modestement destinés à permettre le maniement d'un voilier en souplesse et en pleine sécurité par une personne handicapée. Le voilier adapté devient alors un outil performant d'intégration puisqu'il permet à son skipper d'être aussi compétent que les autres.

Ces adaptations ne servent pas qu'au skipper, la souplesse de manoeuvres permet aussi à tout un public de non initié de pratiquer la Voile. Ce voilier a donc une démarche pédagogique différente en

ce sens qu'il souhaite aussi mettre sur l'eau des gens qui -a priori- n'y vont pas, les familles, les personnes handicapées, les retraités. Chacun peut alors y venir avec ses possibilités et ses manques sans complexe, on parle alors d'équipage combiné. Ces équipages sont des lieux propices à l'ébauche d'une tolérance sociale, ils redéfinissent les capacités des corps par le sport et bousculent les préjugés. Chacun peut prendre la mesure de sa propre capacité de marin sur un voilier à la mesure. Sur notre voilier adapté "La Mouette Rieuse" en 1 an et demi, 650 personnes ont embarqué dont 60% de personnes handicapées.

L'intégration professionnelle d'un skipper handicapé

"Barrez la Différence" milite pour l'intégration professionnelle des personnes différentes, d'où le voilier skipper par une personne handicapée formateur en voile adaptée. Gilles le Druillennec-Legendre est à l'initiative de ce projet depuis plus de 10 ans sur les Côtes d'Armor. Il est infirme moteur cérébral suite à un accident de naissance. Il met la première fois le pied sur un bateau à l'âge de 6 ans, et passe son moniteur de voile à l'âge de 18 ans. Depuis il a été moniteur de voile dans diverses structures et directeur de la plus grosse école de voile en Bretagne à Moëlan sur Mer.

Au moment de monter sa propre école de voile avec "Barrez la Différence", il s'est trouvé face à d'énormes problèmes, ceux qui jusque là lui avaient fait confiance comme moniteur ou comme formateur de moniteur, le voient finalement d'un autre oeil et tentent de lui supprimer les diplômes avec lesquels il exerce depuis 15 ans. C'est le Ministre de

la "Jeunesse et Sports" de l'époque Mme Michèle Alliot Marie qui les lui rendra. Ces difficultés nous ont amené à prendre conscience que le discours sur l'intégration existait toujours mais que les faits pouvaient aller à l'opposé.

A partir de cette expérience nous avons attaché autant d'importance à l'information sur la voile adaptée qu'au cours que nous donnons pour tenter de déjouer les plans de l'exclusion. Pour faire connaître notre action, nous avons participé au Congrès de l'UNAPEI sur le loisir et le handicap à l'UNESCO à Paris. Nous participons depuis deux ans "Au forum de l'enfance" sur St Brieuc avec un spectacle de marionnettes "Dire, Franchir et grandir ou le baptême de mer de Mari-Vorgan". Un conte pour enfant où Mari-Vorgan, petite fille unijambiste habitant Loguivy de la Mer souhaite devenir une aventurière des mers, mais aucun centre de voile ne veut prendre le risque de l'accueillir et de la former... Ce spectacle a accueilli 600 personnes.

C'est au travers du théâtre et de la fête que nous souhaitons élargir notre action d'information en les utilisant comme moyens de réflexion et de rencontre de l'Autre et de Soi. La voile est un outil d'intégration social et professionnel, le théâtre et la Fête sont des moyens d'informations pour ouvrir le regard sur les capacités de chacun. D'où notre première fête sur le respect de l'homme et de la nature, l'un n'allant pas sans l'autre, pour réunir ceux qui ont aussi à en parler.

La Fête de l'homme et de la nature
DIMANCHE 10 AOÛT
toute la journée
à Saint Laurent 22290 GOUDELIN
Contact : 02.96.78.24.99

1997 : Une pleine page dans « Solidarité Paysanne » -
Barrez la Différence reconnue association écolo-responsable

L'ÉQUIPE

MARDI 22 DÉCEMBRE 1998

LE QUOTIDIEN DU SPORT ET DE L'AUTOMOBILE

* 53^e ANNÉE — N° 16 368 — 4,90 F

Barreur... de différence

GILLES LE DRUILLENEC-LEBENNEC, infirme moteur cérébral originaire de Paimpol (Côtes d'Armor), est devenu le seul dernier le premier handicapé physique de France à décrocher son brevet d'Etat de voile après un long séjour entre les hauts instituts. Trois détenteurs de trois diplômes de la Fédération française de voile l'autorisant à encadrer des stages de navigation. En effet, depuis 1981, le barreur obtient de nombreux et classes de mer. En 1983, il prend contact avec la direction départementale de la Jeunesse et des Sports des Côtes d'Armor pour créer à Paimpol un centre de voile pour tous, valides ou handicapés, tel pour l'époque, un travail mal rémunéré le plaisir y amène, alors que l'entraîneur des groupes depuis quinze ans - recruté et encouragé par François Milletand pour récupérer ses diplômes que le Ligue de Bretagne refuse de lui reconnaître, petition contre le directeur d'un centre récent à l'accueil par comme stagiaire - Gilles est finalement admis à la préparation d'un diplôme de croisière pour pouvoir ainsi suivre la formation qui conviendrait. Pendant quinze jours, on a essayé de me dériver. On voulait de moi capable à assurer la sécurité du bateau, me disant que si je m'en étais sorti sans accident quinze ans, c'est que j'étais au-dessus de la course », se rappelle Gilles. Reculé sur un rapport de stage succédant à un échec, il apprend que la loi prévoit aux handicapés, depuis 1980, de bénéficier d'épreuves aménagées. Après un échec en 1987, il vient d'obtenir son diplôme en état supérieur de la compétition de dériveur, en dépassant une épreuve sur son « rail de dérive » et celui de croisière de son premier centre de voile. « La Marine n'est pas », il a travaillé à l'épreuve de « pédagogie » en le faisant pour la première fois dans l'océan sur un petit de handicapés. Désormais, il peut diriger sans crainte l'importé quel centre nautique, mais il aura pu aborder bien des courts courants.

François AUBEL



VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1998

LE PREMIER QUOTIDIEN D'INFORMATIONS DU SUD-EST ET DE LA CORSE

nicée-matin
Cagnes-Vence S-Laurent-Carros

LE FIGARO

premier quotidien national français

MARDI 22 DÉCEMBRE 1998



LA VICTOIRE DE GILLES LE DRUILLENEC. C'est une victoire pour un handicapé physique, Gilles Le Druilennec, 38 ans, originaire de Paimpol (Côtes d'Armor), qui vient de décrocher son brevet d'Etat de voile après un long séjour entre les hauts instituts. Trois détenteurs de trois diplômes de la Fédération française de voile l'autorisant à encadrer des stages de navigation. En effet, depuis 1981, le barreur obtient de nombreux et classes de mer. En 1983, il prend contact avec la direction départementale de la Jeunesse et des Sports des Côtes d'Armor pour créer à Paimpol un centre de voile pour tous, valides ou handicapés, et pour s'inscrire au brevet d'Etat, il ne pensait pas qu'un parcours de cinq années serait nécessaire. Après de nombreuses péripéties administratives, une modification salutaire de la loi en 1990, Gilles Le Druilennec vient de décrocher son diplôme en novembre dernier.

Un handicapé obtient son brevet d'Etat de voile

Un infirme moteur cérébral (IMC) de Paimpol (Côtes d'Armor) est devenu le premier handicapé physique de France vient de décrocher, non sans difficultés, son brevet d'Etat premier degré de voile.

A 38 ans, Gilles Le Druilennec possédait déjà trois diplômes de la Fédération française de voile (FFV) l'autorisant à encadrer des stages de voile de bateau collectif, de dériveur ou de croisière côtière.

Marié et père de trois enfants, il animait, depuis 1981, des stages dans différents centres de voile, centres de vacances ou classes de mer.

Mais lorsqu'il prit contact en 1983 avec la direction départementale de la Jeunesse et des Sports des Côtes d'Armor pour créer à Paimpol un centre de voile pour tous, valides ou handicapés, et pour s'inscrire au brevet d'Etat, il ne pensait pas qu'un parcours de cinq années serait nécessaire.

Après de nombreuses péripéties administratives, une modification salutaire de la loi en 1990, Gilles Le Druilennec vient de décrocher son diplôme en novembre dernier.

1998- La presse nationale est unanime ...

Bravo à notre « porte-drapeau » Gilles Le Druilennec qui obtient, après 5 ans de lutte acharnée son Brevet d'Etat d'Educateur Sportif voile

Supplément
"Un été 99"
24 pages pour bouger cet été

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS

nationale de voile de Quiberon, dans l'idée d'être les premiers à avoir un handicapé réussissant un brevet d'État. Breton, fêtu et obstiné, je continue en candidat libre.

L'année suivante, c'est la réussite, naviguant le jour de la pratique avec un équipage de handicapés et par un coefficient de 116 dans les parages de Bréhat. Clin d'œil aux réfractaires... «Maintenant, je peux devenir chef de base d'une école de voile des Glénans.»

Son combat. Gilles n'est pas seul à le vivre : il le partage avec Marie-Thérèse. Il l'a rencontrée en août 1991 lors d'un stage et l'a épousée en décembre. Un premier fils puis des jumeaux sont venus agrandir la famille. Gilles s'investit aussi dans le théâtre, avec des pièces écrites par Marie-Thérèse, narquant la différence et l'exclusion des personnes handicapées. Son rôle d'acteur en saison hivernale l'entraîne vers les écoles.

«Les enfants se montrent plus tolérants que les adultes, si les choses leur sont expliquées dès le plus jeune âge.» L'école est le premier facteur d'exclusion pour tous les handicaps, «une volonté bien présente de ne pas vouloir nous intégrer à la vie de tous les jours. Toujours au même point qu'il y a trente ans.»



Tolérance, compréhension et dialogue deviennent pour Gilles des chevaux de bataille. «L'été, quand des touristes veulent faire un tour en mer, en me voyant sur le pont du bateau, ils demandent toujours où est le skipper. Je comprends leur inquiétude, mais une fois revenus à terre, je sens que leur regard sur notre monde et son environnement est différent.»

Séduit par ses multiples qualités, le Conseil général, qui consacre une part importante de son budget d'action sociale à faciliter la vie de ces Costarmoricains fragilisés par un handicap (voir encadré), a favorisé, dès leur émergence, les initiatives et les projets de ce navigateur atypique. Ainsi, il a octroyé à Gilles une subvention de 50 000 francs pour 1999.

«Avec cet argent, je souhaite aller encore plus au devant des gens, leur faire découvrir le monde de la mer et notre région. J'ai eu la chance de rencontrer des hommes de valeur qui m'ont aidé les jours de cafard. Je lutte pour faire passer un message : pour les

minorités, ce n'est pas le plus fort qui gagne, mais le plus déterminé.» Son bateau, La Mouette rieuse – hommage humoristique à la bande dessinée Gaston Lagaffe –, a également prouvé qu'un modèle de série pouvait être modifié pour la navigation des handicapés.

«Quelques aménagements pour accéder en fauteuil roulant, une barre à roue, en plus de la barre franche pour faciliter les manœuvres, un bateau stable et sûr : si vous ne prenez pas de risques inconsidérés, la mer s'offre à vous pour le plus grand des plaisirs.»

En cette fin d'hiver, un jour de vent sur Paimpol, l'horizon de Gilles l'obstiné s'éclaircit encore.



Édité par le Conseil Général
des Côtes d'Armor

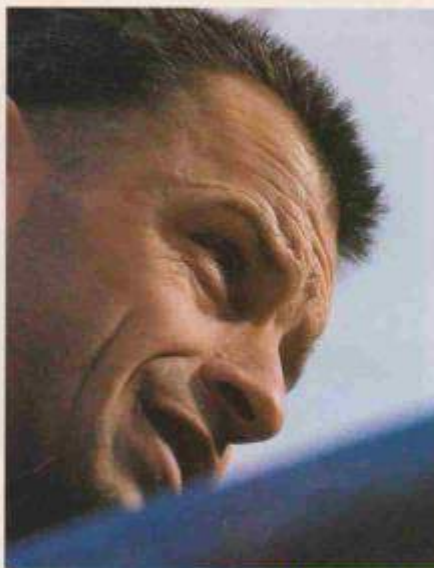


NUMÉROS - ÉTÉ 99

1999 : Une double page dans le magazine départemental des Côtes d'Armor

Gilles "le mal foutu" Bien vivre sa différence

Gilles Le Druillennec, handicapé moteur à la naissance, a joué des tours au destin qui l'affublait d'un nom devenu raison d'être : Le Druillennec, en breton, veut dire le "mal foutu". Mais Gilles a du cœur à revendre, une volonté forcenée, des projets denses et des idées généreuses plein la tête, qui l'ont conduit à prendre la barre et à vivre heureux grâce à la mer et à la navigation.



Un jour de vent à Paimpol, sur le pont de son bateau de 6,50 mètres, en fin d'hivernage sur la terre-plein, Gilles Le Druillennec, trente-six ans, infirme moteur cérébral, résume sans amertume son combat : la différence. «*Je n'ai vécu que neuf mois sans handicap : avant que ma mère me mette au monde et connaisse un problème pendant l'accouchement.*» Gilles est un battant, à l'image d'une Bretagne qu'il aime plus que tout. Avec un nom en forme de jeu de mots, son association, "Barrez la différence", résume tous les combats qu'il a dû mener pour obtenir - une première en France - son brevet d'État de voile. «*Dès l'âge de six ans, j'ai voulu monter sur un voilier. Une envie forte et parfois mal interprétée par un entourage qui m'a toujours harcelé pour obtenir satisfaction.*» À lui seul, Gilles démontre notre impuissance et nos limites face aux personnes handicapées, devant lesquelles on se

trouve souvent embarrassé, voire gêné. «*Mon look de personne titubante, cherchant l'équilibre, affole et intrigue. Mais je suis bien dans ma tête, avec toutes mes facultés intellectuelles, et mon mal n'est pas évolutif. Sur un bateau, on recherche toujours un point d'appui : la voile est pour moi une rééducation physique permanente.*»

Le parcours de Gilles se résume en une pléiade de titres et de brevets en matière de navigation. À dix-huit ans, en 1982, il obtient son brevet de moniteur fédéral de voile au centre nautique du Trieux et, trois ans plus tard, sur bateau collectif. En 1988, il collectionne les brevets : croiseur côtier, formateur à la Fédération française de voile, animateur voile en classe de mer... Et il devient

le premier formateur de moniteurs sur vieux gréments. Mais il n'en reste pas là : sa détermination le conduit à passer son permis de conduire sur voiture classique et celui de transport en commun. «*Ce fut le début des portes claquées au nez. Le handicap apparent resurgit, et les gens vous mettent des bâtons dans les roues. Lorsque j'ai eu l'idée de passer mon brevet d'État (BE), en m'inscrivant à la base nautique des Glénans, tout le monde riait, objectant que l'on ne délivre pas un brevet d'État à n'importe qui, me conseillant presque d'aller dans un centre spécialisé. De courriers en dossiers et de contacts en pétitions.*

«Sur un bateau, on recherche toujours un point d'appui, la voile est pour moi une rééducation physique permanente.»

Charles Josselin a cru en mon avenir et a soutenu mon dossier auprès de Guy Drut, le Ministre des Sports de l'époque, qui m'a autorisé à passer le BE en candidat libre. Mon bateau, transformé pour accueillir des personnes non valides, me servait de base d'entraînement.» En 1997, Gilles échoue de peu. «*Ils se sont alors dit que je pouvais avoir le BE et m'ont proposé de venir le passer au Centre*

Barrez la différence

Gilles Le Drault est en handicap moteur de naissance (MC). Alors qu'il a une certaine difficulté à se déplacer sur terre, il est fort à l'eau sur un bateau. Dès l'âge de six ans, il grimpe sur un voilier et l'ambassadeur de Troie à

La miniature des sports adaptés, les diplômes sont restitués en 1994, la «Mouette neuve» peut provisoirement poursuivre ses activités pendant deux ans. En 1996, la loi précise que toute personne handicapée doit avoir accès aux diplômes et autorise des

Quand handicap et écologie se rejoignent pour lutter contre la marginalisation des personnes différentes.

Paimpol devient un lieu d'apprentissage fantastique. À 18 ans, il obtient son premier brevet fédéral de voile. Il devient moniteur de voile en classe de mer pendant 15 ans et formateur de futurs moniteurs de voile. La Fédération française de voile, FFV, et l'UCPV l'ambassent régulièrement.

Un handicapé à la barre

En 1993, il décide de créer son propre centre de voile : «Barrez la différence». Il s'agit d'un voilier d'occasion où les aménagements sont subventionnés par l'AGEFOP, un organisme qui gère la taxe sur les entreprises de plus de 20 salariés qui a touché pas de personnes handicapées.

La «Mouette neuve» commence ses sorties. C'est alors que le «Brevet d'Etat d'éducateur sportif» devient obligatoire. Gilles a déjà obtenu le «tronc commun» en 1986 : il lui reste les parties compétition et pédagogique. A la direction départementale de jeunesse et sports, on ne veut pas entendre parler de lui. Et ce n'est qu'en 1997 (après une lettre de lui supprimant ses diplômes fédéraux).

Pendant ce temps on accorde des largesses à l'Abbé Cottard sur les diplômes de ses encadrants, lui n'avait pas de handicap physique qui aurait pu laisser supposer une telle incompétence (trois enfants noyés ainsi qu'un sauveteur. Quatre morts).



aménagements si nécessaires. Gilles se relance dans la bagarre. Un stage de formation de 15 jours organisé par les Glénans pour préparer le Brevet d'Etat lui est refusé. L'association Barrez la différence lance alors une pétition sur Paimpol qui recueille 700 signatures en trois semaines. Sa compagne, Marie-Thérèse remue ciel et terre. Le conseiller général Yves Noddelec (RPR) apporte immédiatement son soutien et envoie un fax d'indignation aux Glénans. Ceux-ci reviennent sur leur décision. Mais les compétences de Gilles sont attribuées au hasard ou à la chance. Le vice-président du conseil général, Pierre-Yves Trénel (PS) intervient alors auprès du ministre pour que Gilles soit autorisé à passer la partie pratique du brevet sur son propre voilier.

En 1997, l'autorisation est donnée. Gilles s'inscrit donc en candidat libre. Le jour de l'examen, les inspecteurs sont surpris mais n'admettent pas que ce soit possible. Il obtient 9,5 sur 20 ? Gilles se réinscrit l'année suivante et demande à passer la partie pédagogique devant son propre public : les personnes handicapées. Paris finit par accepter. Le jour de l'examen est un jour de grande marée (coefficient 116) ce qui entraîne dans le Troïex une différence de marée de plus de 13 mètres. Les conditions sont alors très fâcheuses. Gilles s'en sort très bien. Il obtient le brevet d'Etat et est ainsi le premier IMC en France à avoir obtenu un tel diplôme. La «Mouette neuve» peut alors voler de ses propres ailes.

Sortir de la marginalité

Au début des années 1990, Marie-Thérèse avait assisté à Saint-Brieuc à un colloque sur le handicap. C'était la période sécuritaire animée par Paquet et dans le colloque aussi s'installait la rhétorique d'étrange ailleurs. De fait, dans les écoles, même aujourd'hui, les handicapés sont mal vécus. Selon l'association des paralysés de France, 97 % des enfants handicapés sont rejetés de l'école publique et doivent poursuivre leurs études dans des établissements spécialisés (1). Marie-Thérèse se lance alors dans le théâtre pour intervenir dans les écoles et les collèges sur la question du handicap. Elle crée des petits spectacles, des jeux de rôles pour lancer le débat. Gilles est l'acteur principal de ces pièces. Exemple de jeu de rôle : Gilles ne court pas vite, mais il aime courir. S'il était élève d'une école primaire, comment faire pour lui donner sa chance dans un jeu avec les autres enfants ? Les pièces interpellent sur le sens de l'école, s'agit-il d'ap-



A 20 ans, pour faciliter ses déplacements, Gilles demande à passer son permis de conduire. Après une visite médicale pour savoir s'il peut conduire un véhicule automatique, le médecin, oubliant de cocher la case «automatique». Cela lui permet de s'inscrire dans une auto-école et de suivre des cours sur une voiture normale. Il obtient alors son permis du premier coup, mais de manière provisoire (5 ans). Son handicap étant pas réglé, il trouve cette obligation insupportable, il passe une deuxième visite sans rien obtenir. A la visite suivante (3 ans après), il se dit que s'il demande à passer le permis transport en commun en même temps que le permis voiture, il obtiendra au moins l'autorisation de conduire pour le permis voiture. En fait, ce jour-là, il obtient les deux. Au moment où on lui signifie son diplôme de voile, Gilles perd donc le transport en commun. Le jour de l'examen, il meurt dans le bus avant qu'elle l'examine. Tout se passe normalement, et cette dernière lui signe le papier officiel. Il se leve alors et reprend sa démarche chaloupée. L'inspectrice aura du mal à s'en remettre. Depuis, il conduit son camion tous les jours, sans aucun accident.



prendre pour préparer une carrière, diriger les autres ou s'agit-il au contraire d'apprendre à vivre en société, à tisser des liens d'entraide ? Si dans un premier temps, ce sont surtout les écoles privées qui ont été demandeurs des spectacles, Gilles et Marie-Thérèse viennent de faire leur entrée à l'UEM (Institut universitaire de formation des maîtres) qui forme les professeurs de public.

(1) APF, octobre 1998.

Gilles et Marie-Thérèse vivent dans un petit village entre Guingamp et la mer. Là aussi, le handicap crée un mur avec les voisins. Pour essayer de le briser, en mai 1997, ils lancent l'idée d'une « fête de l'homme et de la nature » qui se déroule dans le champ qui jouxte leur maison (le seul champ sans nitrate de la région affirmant-ils). Comme bon nombre d'amoureux de la mer, ils sont sensibles aux questions écologiques et trouvent donc des associations de ce domaine à participer à la fête. Le public est nombreux, mais les gens sont venus de toute la Bretagne, pas tellement du voisinage. Celui-ci, très « dévagé intensif de porc », voit d'un très mau-

vais œil ce rassemblement d'écolos. Au début, certains sont venus par « charité », pour les « bonnes œuvres », mais cela a vite cessé devant l'esprit combatif du couple. Les « handicapés » ont été réhabilités « les écolos ». Il n'y a pas plus de nitrate, mais beaucoup plus de réflexion, d'autant plus que leur histoire est souvent reprise par les médias.



vais œil ce rassemblement d'écolos. Au début, certains sont venus par « charité », pour les « bonnes œuvres », mais cela a vite cessé devant l'esprit combatif du couple. Les « handicapés » ont été réhabilités « les écolos ». Il n'y a pas plus de nitrate, mais beaucoup plus de réflexion, d'autant plus que leur histoire est souvent reprise par les médias.

Cette fête leur permet une bonne insertion dans le milieu associatif alternatif local. Ils s'investissent ainsi dans un SEL (système d'échange local) où ils offrent des balades en mer, des aides au démontage (avec leur camion). Ils ont réussi à amorcer un débat sur le modèle agricole local par des débats pendant la fête, mais aussi par de petits livres sur le sujet (voir ci-dessous).

De côté opposé, cela reste encore froid. Le conseil général des Côtes-d'Armor leur offre fin 1999 un stand au salon nautique de Paris qui leur permet de se faire connaître dans le milieu professionnel, mais également auprès d'un public d'amoureux de la

Le temps de la reconnaissance

mer. L'opération leur ramène une clientèle de familles ayant un enfant handicapé, mais aussi de gens simplement contents de faire de la voile avec une association ayant un message à faire passer.

Début 2000, ils sont contactés par le Comité mission locale de Guingamp et Lannion qui leur propose d'encadrer une formation à la voile pour des jeunes en difficulté sociale. Les premiers cours se font ce printemps. Les jeunes, enfermés dans un discours qui leur révèle qu'ils ne pourront rien faire dans ce système suite à des échecs scolaires, sont encouragés en voyant ce qui a réussi Gilles. À la suite d'un de ses stages, un jeune d'un LEP voisin a participé à un concours sur les droits de l'Homme en racontant l'histoire de Gilles. Son récit a été sélectionné parmi les quatre qui sont remontés au ni-



veau national et qui ont fait ensuite l'objet d'un reportage sur France-Inter.

Un foyer d'handicapés a également passé contrat pour assurer une formation à des éducateurs. L'association Loisir Culture Vacances réserve certaines périodes régulièrement.

Un groupe d'handicapés mentaux légers vient d'un CAT (2) pour faire de la voile... sans éducateurs. Gilles les accompagne par groupe de quatre et les éducateurs sont extrêmement étonnés du résultat : sur le bateau, ces passagers se sont montrés très motivés et ont pris le maximum de responsabilités. Intérogés sur leur changement de comportement, les personnes handicapées ont répondu qu'« ils ne voulaient pas pourquoi se briser avec un éducateur habituel puisque celui-ci était payé pour faire le travail à leur place. De quoi réfléchir sur nos politiques d'assistance ».

Enfin, un couple de personnes âgées est venu faire une formation car ils se sont aperçus qu'avec l'âge,

ils avaient les mêmes problèmes qu'un handicapé moteur. Il y a même des personnes qui s'inscrivent par hasard pour une balade d'un jour sans savoir que le skipper est handicapé. Cela n'a pour le moment conduit qu'à une seule évocation d'une personne agée. En général, c'est plutôt la réaction inverse qui s'observe : cela rassure sur la stabilité du bateau de savoir qu'il peut être conduit par une personne handicapée. Les voyageurs évitent : le taux d'handicapés est passé de 60 à 40 %.

Le couple Le Duillanne-Legendre dégage une énergie incroyable. Les projets sont acrobates, marient avec bonheur l'écologie et la lune pour le droit à la différence. ■

Contacts : *Breizh, la différence, Saint-Laurent, 22290 Guadalon, tél. 02 96 70 24 99.*

(2) Centre d'adaptation par le travail. Lieu de vie pour handicapés adultes, en principe pour retrouver du travail à l'extérieur, mais avec un taux de sortie extrêmement faible.

3ème FOIRE BIO DOLE ECOLOGIE Le Tournesol 2000

Samedi 24 juin 2000

11 h à 20 h

Dimanche 25 juin 2000

10 h à 18 h

Halle des Templiers
avenue du Maréchal Juin
à Dole (39)

Inaugurée par Dominique Voynet
Samedi 24 à 12 h

Programme des animations

Musique et chansons
Animations de rue
Ateliers enfants
80 exposants :
artisanat, vin, alimentation
Associations
Buvette
Dégustations et grignotages

3 tables rondes

Habitat sain :
la construction neuve en bio
Les économies d'énergie
dans le bâti existant
Les transports
et les économies d'énergie

Entrées

Tarif normal : 20 F
Tarif réduit : 10 F
Gratuit pour les moins de 15 ans

Renseignements :

Le Tournesol 2000
81, rue Pasteur 39100 Dole
Tél : 03 84 78 81 32



Avo une amie dessinatrice, Marie-Thérèse s'est lancée dans l'édito. Elles ont ainsi publié « Le PMide et le Kamasse-Mais, pigeon des villes, pigeon des primes » et « Les trois p'tits cochons bretons et la fin des loups ». Le premier est un pamphlet contre les bavours de cochons, leur lèze et leur richesse à coups de subventions. Le deuxième est un conte pour enfants : dans la maison de paille, une école qui n'élève que son cochon, dans la maison de bois, le petit producteur et ses 60 cochons qui vivent en communauté, dans la maison de pierre, c'est l'entre industriel où s'entassent 1500 bêtes. Et le loup dans tout ça ? Dessins autour de la bande ou dans les écoles d'économie. Etendez-vous que les industries volées ne les éliment pas !



Dans le sillage du Salon nautique

C'était hier la journée de Paimpol au Salon nautique de Paris

Barrez la différence prend son essor

Paimpol a tenu la vedette, hier, au salon nautique de Paris, sur le stand des Côtes-d'Armor. Plusieurs projets ont été présentés. Notamment le projet d'accompagnement de l'école de voile de Gilles Le Druillennec.

« Vous savez ce que ça veut dire en breton, Le Druillennec ? Le mal foutu. » Gilles Le Druillennec, né IMC (infirmes moteurs cérébraux), est capable de soulever des montagnes, et de faire rire de tout, y compris de lui-même. Sur le stand du conseil général, au salon nautique de Paris, il explique en deux mots ce qu'il fait, comment malgré son « look un peu particulier » il a réussi à passer le brevet d'État, et à monter une école de voile. Avant de jouer un petit sketch. Quand il n'est pas sur un voilier, il fait du théâtre.

Aménager Traou Vilin

« J'espère que nous aurons réussi, déclare Jacques Saleun, à la fin du sketch, à vous faire partager la grande admiration que nous avons pour Gilles Le Druillennec. »

La ville de Paimpol a décidé de l'accompagner dans sa démarche. Avec son association, *Barrez la différence*, il enseigne la voile à un public mixte, 30 % de handicapés et 70 % de personnes valides, qui souhaitent une autre approche de la mer. Pour l'instant, il n'a qu'un bateau, la *Mouette rieuse*. « Nous allons l'aider, explique Jacques Saleun, à acquérir d'autres bateaux, pour devenir une vraie école de voile, avec

une flotte suffisante pour accueillir des stagiaires divers. » Une aide qui se traduira en subvention, et en aide pour la recherche de financement.

Au salon, Gilles a repéré plusieurs bateaux susceptibles de correspondre à son programme. Un petit dériveur, l'équivalent de l'optimist, mais pour adulte. Et un petit catamaran. « Nous allons les essayer sur le Trieux, explique-t-il, puis je verrai comment je peux les adapter pour des handicapés. »

Il s'agira ensuite de trouver un lieu, pour servir de base nautique. Là aussi, Paimpol a des idées. « Dans un premier temps, poursuit Jacques Saleun, Gilles nous a demandé d'aménager la cale de Traou Vilin, pour la rendre accessible aux handicapés. » Pour cela il faut diminuer la pente, éviter que s'y mettent des algues glissantes, et aménager la petite plage en bas.

Les yeux doux

Dans un second temps, Paimpol a des vues sur l'EMA du Trieux. « La construction de l'atelier de Kerpallud, pour le lycée maritime, prend du retard. Je pense que, pendant l'année scolaire 2002-2003, le lycée utilisera toujours les locaux du Trieux. Mais ensuite, il faudra voir ce que l'État veut en faire. S'il est mis en vente, nous nous porterons acquéreurs. » Restera alors à la ville de Paimpol à décider de son affectation. Plusieurs associations maritimes font les yeux doux en sa direction.

Anne KIESEL



Claude Saleun

Gilles Le Druillennec veut ouvrir son école de voile à un public plus large, en se dotant de bateaux de voile légère.

2001 : Un nouveau bateau pour l'association : Le Rikaneur

Portrait

L'association paimpolaise "Barrez la Différence", agréée "Jeunesse et Sports" en voile adaptée depuis 1997, a l'originalité de permettre aux handicapés de naviguer en toute sécurité sur un site exceptionnel. Son existence depuis 1985 est intimement liée à la personnalité d'un homme hors du commun.

Gilles Le Druilennec n'a vécu que neuf mois sans handicap ; neuf mois de total bien-être dans l'élément liquide, jusqu'à son premier "débarquement". Son cerveau a souffert à la naissance, en 1962, faisant de Gilles un infirme moteur cérébral, c'est-à-dire un individu disposant de capacités mentales et intellectuelles parfaitement normales, mais handicapé par d'importants troubles du tonus et de la coordination musculaire. La rééducation et surtout une bonne dose de volonté et de courage lui ont permis d'accéder à une vie autonome où le handicap vient beaucoup plus du regard des autres. Gilles est retourné dès qu'il a pu à l'élément liquide et son comportement sur l'eau est étonnant. Il s'y sent parfaitement à l'aise et il était logique qu'il y passe la plus grande partie de sa vie. Il a su exploiter son handicap, d'une part sur le plan désactif en tant que monteur de voile et formateur, et d'autre part, sur le plan artistique en mettant en scène "la différence" au théâtre ou dans des spectacles de "contes" et de "marionnettes", écrits par son épouse.

Malgré tout ce "savoir faire", Gilles a toujours dû se battre pour être reconnu "capable". Il a passé ses permis de conduire (voiture classique en 1984 et transport en commun en 1993) et satisfait en 1989 aux épreuves du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur de Centre de Vacances et de Loisirs. Titulaire de diplômes fédéraux "voile", il obtient en 1998, dans des conditions difficiles, le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif premier degré, option : voile. De même qu'il a été le premier formateur de moniteurs sur vieux gréements à l'EMA (située sur les bords du Trieux), il est aussi et surtout le premier (et peut-être unique) handicapé formateur de moniteurs de voile pour valides et handicapés.

Barrez la différence



La Municipalité de Paimpol, touchée par son courage et consciente de la chance qu'elle a de disposer d'un tel profil, a décidé, en partenariat avec le Conseil général, d'aider Gilles à aller au bout de ses projets. La création d'un emploi de proximité lui permet déjà une meilleure stabilité professionnelle, tout en le reconnaissant comme "capable" à part entière. De plus, deux aménagements sont prévus sur le bord du Trieux : d'une part, équiper l'accès utilisé par Gilles d'un ascenseur permettant de rendre plus faciles les embarquements de personnes handicapées sur son bateau et d'autre part, réaliser des travaux sur la cale voisine de l'ancienne EMA, afin d'y rendre possibles et faciles, le départ et l'arrivée d'un catamaran.

L'association "Barrez la différence" dispose de deux bateaux-écoles bien différents. La "Mouette Rieuse", un Girelle de 6,50 mètres, accessible aux personnes âgées ou à mobilité réduite (on peut passer facilement d'un fauteuil roulant au bateau) est équipée d'un système de commandes centralisées pour éviter d'avoir à trop bouger. Gilles peut y accueillir jusqu'à quatre adultes et un enfant. L'autre embarcation est un opticat (catamaran) adapté, composé de deux coques de forme "canoë" pouvant accueillir chacune une personne valide ou handicapée. Un système de double commande centralisée en fait un outil facile et très sécurisant, pouvant être loué à

l'heure ou à la demi-journée, avec ou sans moniteur.

La saison "voile" court de mai à novembre (pour l'instant). En mai et juin, ce sont surtout des stages de formation de chef de bord ou d'accompagnateur de groupe (handicapés ou jeunes en difficulté sociale), ou encore de monteur de projet (réflexion sur la mise en œuvre d'un projet éducatif au travers de la voile). Juin est aussi le mois des classes de découverte. Gilles accueille sur le Trieux des jeunes scolaires qui le connaissent déjà grâce à l'activité "spectacle" et qui souhaitent découvrir l'activité nautique.

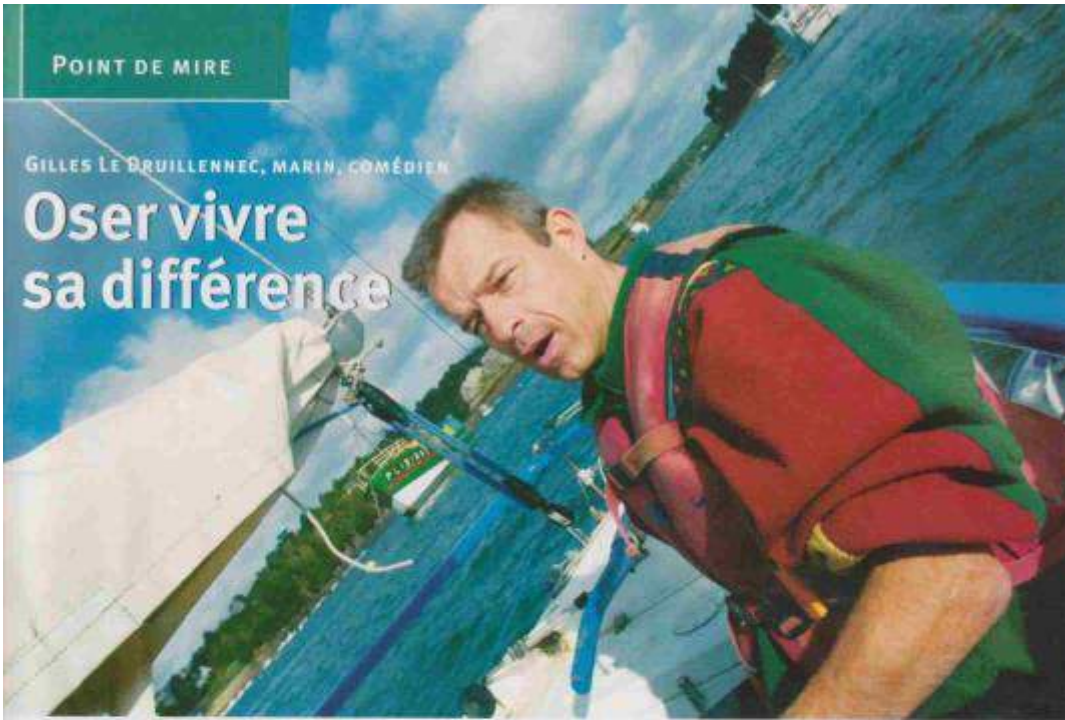
En juillet, l'association propose des sorties d'initiation à la voile à la demi-journée (ou journée + pique-nique). Départ à 10 h et retour à 13 h ou 14 h, pour tout public et quelque soit l'âge. Un stage pour enfants de 7 à 12 ans est programmé du 1^{er} au 6 juillet (il reste deux places). En août (du 3 au 25), il est prévu de faire naviguer en alternance deux groupes d'habités adultes handicapés mentaux. En septembre, ce sont surtout des couples (souvent une des deux personnes étant handicapée) qui viennent en stage intensif de 8 à 15 jours. En octobre et novembre, poursuite des formations de mai et juin.

A signaler la fête de la mer à Pors Even le dimanche 4 août prochain. Tout l'après-midi se succéderont des sorties en mer familiales et gratuites par petits groupes (7 à 8 sorties d'une demi-heure sur la "Mouette Rieuse").

Plus de renseignements au 02 96 70 24 99, téléphone avec répondeur. L'activité "spectacle" de l'association, qui connaît un succès grandissant fera l'objet d'un prochain article de la Hune.

GILLES LE DRUILLENNEC, MARIN, COMÉDIEN

Oser vivre sa différence



Infirmes moteur cérébral, Gilles a dû remuer ciel et terre pour mener à bien ses projets. À la révolte ou la colère, Gilles a préféré des armes bien plus efficaces : l'humour et le dialogue. Portrait d'un iconoclaste.

Moniteur fédéral de voile, formateur de moniteurs à la Fédération Française, directeur de centre nautique... Gilles Le Druilennec est à ce jour le seul handicapé de France à être titulaire d'un Brevet d'Etat d'éducateur sportif. "Personne ne voulait que je passe ce brevet, il a fallu que je fasse signer au ministre des Sports pour débloquer

la situation," se souvient Gilles, infirmes moteur cérébral de naissance. "Depuis l'âge de six ans, lorsque j'ai dit que je voulais faire de la voile, on a toujours essayé de me mettre des bâtons dans les roues, on me renvoyait ma différence en pleine figure." Aussi, pour revendiquer le droit pour un handicapé de vivre et travailler dignement et aider d'autres handicapés à "sortir de leur ghetto"

à travers la pratique du nautisme, Gilles crée en 1993 son association "barrez la différence". Quelques années plus tard, juste après avoir obtenu son fameux Brevet d'Etat en 1997, il se lance dans le théâtre. "Il fallait que je dise les choses, le théâtre était l'outil idéal." Son épouse Marie-Thérèse écrit les textes, d'abord une série de contes pour enfants sur l'intégration des handicapés, "parce que ce sont les plus jeunes qui sont les plus réceptifs. L'apprentissage des

enfants devant la personne handicapée s'estompe beaucoup plus vite que celle d'un adulte. Ils sont plus directs, plus curieux, ils veulent comprendre". Depuis, Gilles mène de front deux activités au sein de l'association, la voile pour les handicapés avec deux bateaux spécialement aménagés et le théâtre, dont le répertoire s'est désormais élargi à tous les publics, avec

notamment un One Man Show de sketches assez décapants sur la différence et l'écologie, "Histoires à discuter debout".

Avec une moyenne de 140 représentations par an (écoles, théâtres, festivals...), c'est désormais le théâtre qui fait vivre l'association et, consécration, Gilles se produira à Paris au Cabaret Sauvage en juin prochain. Ce qu'il pense de tout ça, de ce parcours tellement atypique? "Je fais ça pour essayer de changer le regard des autres. Le regard, c'est le

plus important, c'est ce qui te donne l'impression de vivre. Moi, j'ai décidé d'oser vivre, c'est en moi, c'est plus fort que tout."

HANDI-VOILE

La Communauté de Communes de Châteaulaudren-Pouagat donne l'exemple. Elle vient en effet d'acquiescer, avec le soutien de l'Etat et du Conseil général, cinq petits voiliers multihulls spécialement aménagés pour les handicapés, pour un investissement de 25 000 €. Opérationnelle depuis le mois d'octobre, l'animation handivoile du plan d'eau de Châteaulaudren remporte déjà un beau succès.

Contact :

Bertrand Calvatin 04 96 79 77 88

L'association "Barrez la Différence" vient de recevoir le Prix Conseil National Supérieur de la Navigation, présidé par Gérard d'Aboville.

2003 : Article du magazine du Conseil Général des Côtes d'Armor

Gilles Le Druifennec a sensibilisé le public à son handicap

Voile et théâtre contre la différence

À bord de son catamaran « Le ricaneur », Gilles Le Druifennec a proposé mercredi des petites ballades dans le port de Paimpol. L'objectif de cette démonstration, suivie d'un one-man-show, était de montrer que la voile est accessible aux handicapés.

« Un quart d'heure de bateau en compagnie des gens, c'est sympa. À mon contact, des personnes se dévoilent. Certains me parlent même de choses très intimes ». Bien calé au fond de son catamaran jauni, Gilles Le Druifennec savoure ses ballades accomplies. Son but ? Démontrer que la voile n'est pas un sport inaccessible pour les personnes souffrant d'un handicap moteur. « Ces démonstrations s'adressent à tout le monde, J'ai même fait embarquer un Anglais, un Italien et d'autres étrangers... ». Depuis 1993, il œuvre pour l'association « Dans la différence », et milite pour attiser les discriminations dont les personnes handicapées sont la cible. Touché par le témoignage de ce personnage attachant, les passagers se font soulever joyeusement armés de ce petit tour dans le port.

Après avoir obtenu son brevet d'État de voile, non sans difficultés puisque, selon lui, la fédération lui a toujours mis « des bâtons dans les roues ». Gilles Le Druifennec veut maintenant relever un autre challenge : celui de participer à des courses de voile. « J'ai dépassé mon handicap, maintenant je veux dépasser pour, par exemple, gagner une course », annonce-t-il.

Embauche comme éducateur voile par le conseil général, Gilles Le Druifennec travaille en particulier pour les municipalités de Paimpol, Perros-Guirec et Binic. De port en port, il propose non seulement



Gilles Le Druifennec propose un petit tour parmy les vieux grémiers dans le bassin du port. L'occasion de discuter amicalement des problèmes quotidiens des handicapés et des non-handicapés.

ses ballades nautiques, mais aussi un one-man show. Mais actuellement, le projet qui lui tient le plus à cœur est sans aucun doute la mini-traversée de l'Atlantique en dinghy. Une première compétition pour Gilles, qui espère maintenant « être reconnu par les voiliers ».

En tout cas, la ténacité du Paimpolais n'est, elle, pas passée inaperçue. Il est le seul handicapé à détenir le brevet d'État de voile sur le sol français.

La rage de vaincre

Quef exemple de ténacité ! Le one-man-show de Gilles Le Druifennec, déplacé à la salle des fêtes pour cause d'inséparables, a rassemblé seulement une quarantaine de personnes décidées à mieux connaître ce Paimpolais.

Debout sur la scène, il a raconté son histoire : comment il a dû aller jusqu'à étonner le président François-Mitterrand pour faire reconnaître les diplômes de voile qu'il avait obtenus. Il s'est battu pour avoir le droit de se présenter au diplôme d'État de moniteur de voile, et pour faire reconnaître sa valeur. Ce qui est déjà difficile pour un simple passionné de voile était presque impossible pour ce handicapé moteur cérébral, la plus grande difficulté étant de changer le regard des « valides ». C'est ce combat que Gilles a présenté, avec brio, mercredi soir dans son spectacle « Histoires à discuter debout ».



Gilles Le Druifennec, en one-man-show inépuisable.

Un « tordu » qui soulève des montagnes en souriant



Portrait

Ce type est une corbeille de fruits à lui tout seul : une pêche d'enfer et la banane en permanence. Pourtant, Gilles Le Druillennec (ça veut dire le mal foutu, en breton, ça ne s'invente pas) n'est pas né avec une cuiller d'argent dans la bouche. Plutôt le cordon ombilical autour du cou. Un manque d'oxygène à la naissance, et voilà le bébé Gilles devenu IMC, infirme moteur cérébral.

La parole parfois heurtée, certains gestes saccadés. Cela ne l'empêche pas de vivre comme les autres, et plutôt plus que les autres. Comédien de théâtre, chauffeur de car, moniteur de voile (il est le seul handicapé titulaire du brevet d'État de voile), père de trois enfants, et on en passe.

« Étonnés de tout ce qu'il fait »

À Palmpol, il a fondé une association, « Barrez la différence ». Voile, one-man-show, animations autour du handicap : Gilles a autant d'expérience que de pain sur la planche. Un exemple ? « À Rennes, j'interviens à l'IFPEK, l'institut de formation des kinés. Afin de leur prouver que des gens comme moi peuvent faire des choses. »

Pendant les cinq dernières années, Gilles a conduit des cars scolaires. Et transporté les clients d'une boîte de nuit. « C'était contre l'ivresse au volant : pour éviter que d'autres deviennent handicapés après un accident. »

Le personnel médical est étonné de tout ce qu'il fait. Les patrons aussi. « J'interviens auprès d'associations de chefs d'entreprises, pour les sensibiliser à l'embauche de personnes handicapées. Il ne faut pas juger sur le look, mais sur les compétences. » Lui qui est père de

famille est aussi bien placé pour lever les tabous concernant la vie sexuelle des handicapés.

Aujourd'hui, il relance les activités maritimes et théâtrales de son association. Trois nouveaux spectacles pour enfants, adaptés aux différents cycles scolaires. Pour les plus petits, il utilise des marionnettes ou des peluches avec un oeil ou une jambe en moins... Un nouveau spectacle pour adultes. Remettre à l'eau le voilier *La mouette rieuse*, et faire naviguer ensemble des handicapés, des valides, des personnes âgées, des anglophones... « Malgré les différences, il faut se mettre d'accord pour faire avancer le bateau », comme Gilles Le Druillennec.

Pour tous ces projets, l'association lance un appel aux dons. Particuliers et entreprises sont sollicités (les dons donnent lieu à déduction fiscale de 60 % pour les entreprises et 66 % pour les particuliers)

Contacts : barrezladifference@gmail.com, un site en construction barrezladifference.fr, une page sur Facebook, ainsi que 02 99 45 22 75 et 06 33 49 47 36

Anne KIESEL.

VOUS ETES FRIANDS DE NEWS RECENTES ?

Rendez-vous sur le blog associatif ou sur Google pour tous les articles récents !

Bonne lecture !

